

**COMMUNE DE VINCELLES – YONNE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Avril 2025**

---

Compte rendu de la séance du 04 Avril 2025, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 31 Mars 2025 et réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Guido ROMANO**, Maire de Vincelles.

**Ouverture de séance à 19h30**

**Étaient présents :** Guido ROMANO, Sandrine GUERVILLE, Armelle TAMBOUR, Rose Marie WRONA, Gilles BIERRY, Philippe BLONDELET, Laurent FOUINAT, Jacqueline PICQ

**Absents excusés :** Tiphaine DARDOISE, Monique LE CORGNE

**Absents non excusés :** Jean-Claude BOSCH, Cyril AUZOU, Christophe GAUDOIN

**Secrétaire de séance :** Rose-Marie WRONA

---

**1. Lecture et approbation du compte-rendu du 28 Février 2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 28 Février 2025.

**2. Vote tarif garderie rentrée scolaire 2025**

À la rentrée scolaire 2025, la compétence de la garderie étant reprise par la commune, les tarifs périscolaires actuels seront proposés selon la grille ci-dessous :

-Tarifs périscolaire :

		Matin 1h30	Soir 1h	Soir 2h
		7h à 8h30	16h30-17h30	16h30-18h30
Rentrée scolaire	2025/2026	1.80€*	1.20€*	2.40€*

- Tarif Mercredi : 12€\* par enfant, repas inclus
- Toute heure entamée est due.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attendre la concertation et validation par le conseil municipal de VINCELOTES, et propose une rencontre pour affiner la ligne directrice jeudi 10/04 à 18h30, salle de la mairie VINCELLES.

**3. Vote budget 2025, comptes administratifs et compte de gestion 2024**

Budget 2025

Les comptes se présentent comme suit :

	<b>dépenses</b>	<b>recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	992 173.87€	1 363 639.97€
<b>Investissement</b>	223 092.62€	547 686.33€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2025.

## Comptes administratifs et comptes de gestion 2024

Monsieur Guido ROMANO, maire, donne lecture au Conseil Municipal du Compte Administratif et Compte de Gestion 2024 qui font apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement		
Recettes	2024	1 080 556.00€
Dépenses réalisées	2024	1 022 551.88€
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>2024</b>	<b>58 004.12€</b>

  

Résultat d'investissement		
Recettes	2024	198 134.50€
Dépenses réalisées	2024	350 219.89€
<b>Solde exécutoire</b>	<b>2024</b>	<b>-152 085.39€</b>

Ces sommes sont conformes au Compte de Gestion dressé par le Receveur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2024.

### **4. Vote taxes foncières 2025**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer les taux des taxes suivants :

	2024	2025
Taxe foncière (bâti)	46.70%	46.70 %
Taxe foncière (non bâti)	58.88%	58.88 %
Taxe habitation	14.76%	14.76 %

### **5. Position du Conseil Municipal de Vincelles sur la dissolution de la SPL du Pays Coulangeois**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acte à l'unanimité la dissolution de la SPL au 31/08/2025 conformément à la délibération du 22/11/2024.

### **6. Devis de travaux divers**

Divers devis de travaux sont présentés au Conseil Municipal par M. Le Maire pour information.

### **7. Demande de subvention**

La Coopérative du Groupe scolaire de Vincelles pour financer ses activités et ses sorties demande à la commune une subvention de 1 500 €.

L'association ACTIV'UNA Puisaye Forterre qui a pour objet d'accompagner au quotidien toute personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (12 administrés de Vincelles ont été aidés en 2024). Cette structure demande à la commune une aide financière.

L'association des parents d'élèves du Collège de Vermenton qui a pour objet de développer les activités culturelles et œuvres sociales en lien avec le collège demande une subvention de 100 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention de 1500.00 euros pour la coopérative du Groupe scolaire de VINCELLES, une subvention de 100.00 euros à ACTIV'UNA, une subvention de 100.00 euros pour l'association des parents d'élèves du collège de VERMENTON.

## 8. Questions diverses

**La séance est levée à 22h30**

**Date prochain conseil municipal : Vendredi 16/05/2025 à 19h30**

Guido ROMANO	
Cyril AUZOU	Gilles BIERRY
Philippe BLONDELET	Jean-Claude BOSCH
Tiphaine DARDOISE	Laurent FOUINAT
Christophe GAUDOIN	Sandrine GUERVILLE
Monique LE CORGNE	Jacqueline PICQ
Armelle TAMBOUR	Rose-Marie WRONA